

# Réutilisation des eaux non conventionnelles (REUT)

## Agenda non classé

### Présentation du dispositif

#### — Description

Ce dispositif vise à favoriser une gestion durable et résiliente de la ressource en eau face au changement climatique. Il finance des projets d'investissement permettant de substituer l'usage d'une ressource en eau conventionnelle (eau potable, nappe, rivière) par une ressource non conventionnelle.

Les eaux concernées incluent les eaux usées traitées (urbaines ou industrielles), les eaux de pluie, les eaux d'exhaure et les eaux grises.

Les projets doivent s'inscrire dans une démarche globale et ne pas se limiter à de la simple économie d'eau, mais bien à la création d'une ressource alternative pour des usages compatibles (nettoyage urbain, irrigation, process industriel, etc.).

#### — Candidats

L'appel à projets est ouvert à une large typologie d'acteurs :

- Collectivités publiques et leurs groupements (syndicats mixtes, EPCI).
- Entreprises (PME) de tous secteurs d'activité.
- Associations et fondations.
- Établissements publics, universités et laboratoires de recherche.
- Organismes consulaires et clusters.

#### — Dotations

Nature : Subvention financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Montant de l'enveloppe : 4 millions d'euros pour la première session (jusqu'en juin 2026) et 2 millions d'euros pour la seconde.

### Déposer son dossier

- <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/reutilisation-des-eaux-non-conventionnelles?recherche=eaux>